

## **Procès-verbal**

### **Assemblée générale ordinaire du 15 février 2023**

### **Restaurant Kreuz – Ried bei Kerzers**

---

Présents:	Environ 55 membres et invités
Invités :	Josef Meyer, Nicolas Wermeille, Samuel Jenni, Basile Cornamusaz, Fritz Glauser, Nadine Degen, Jérôme Schupbach, Pierre-Alain Epars, Adrian Bucher, Mirjam Salerno
Excusés:	Didier Castella, Pierre-André Page, David Stöckli, André Chassot, Nicolas Vincent, Guido Stäger, Peter Imhof

#### **1. Ouverture et propos d'entrée en matière**

Le président Martin Blaser souhaite la bienvenue aux membres, aux invités et à la presse. Après une pause de deux ans due à la maladie de Corona, l'Assemblée ordinaire a de nouveau lieu en bonne et due forme et pas seulement par correspondance. Il rappelle les changements importants survenus depuis la dernière assemblée, comme la pandémie de Corona et la guerre en Ukraine.

Le secteur agricole, en particulier, a connu des développements exigeants. La production de betteraves sucrières a dû faire face aux conséquences de conditions météorologiques extrêmes, dont une année 2021 particulièrement humide et une année 2022 trop sèche et chaude.

Les deux campagnes betteravières ont posé d'immenses difficultés au secteur. De plus, il y a eu des initiatives et des votations concernant l'eau potable, la propagation de maladies et de ravageurs pour les betteraves sucrières ainsi que des restrictions et des réglementations croissantes concernant l'utilisation d'intrants. Les coûts de l'énergie, des engrais, de la technique et des moyens de production ont fortement augmenté, ce qui a considérablement renchéri la culture de la betterave sucrière.

Martin Blaser, qui se décrit comme un paysan passionné, exprime son inquiétude quant à l'évolution possible de la production alimentaire vers une concentration sur la biodiversité. Pour lui, c'est le signe d'un monde qui part à la dérive. Il puise néanmoins de l'espoir dans un environnement politique fribourgeois qui s'engage en faveur de l'agriculture de production et soutient les agriculteurs.

Il cite plusieurs personnes et organisations qui s'engagent pour la cause des agriculteurs. Parmi elles, Nadine Degen, cheffe de la section agriculture à Grangeneuve, qui connaît bien les préoccupations des agriculteurs et propose des solutions grâce à son expérience d'ancienne directrice de la fédération suisse des betteraviers. Il mentionne en outre le Service phytosanitaire cantonal, dirigé par André Chassot, qui soutient les agriculteurs dans leur production. Sucre Suisse SA a également annoncé des augmentations de prix pour la campagne 2023. Par ailleurs, il y a le centre betteravier suisse, qui propose un savoir-faire et des essais de culture et promet des améliorations des variétés de betteraves sucrières.

Enfin, il mentionne la Fédération suisse des betteraviers, sous la présidence de Joseph

## Association fribourgeoise des producteurs de betterave à sucre

Meyer qui s'engage avec le comité et le secrétariat pour les intérêts des agriculteurs.

### **2. Procès-verbal de l'assemblée 2021**

Le procès-verbal/les résultats de la dernière assemblée ordinaire par correspondance ont été acceptés par les membres présents.

### **3. Rapport du président**

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de différents sujets tels que la sélection des variétés, le SBR et la jaunisse virale, les produits phytosanitaires, le transport et la transformation. Après une pause de deux ans due à la pandémie de Covid-19, une réunion d'information a eu lieu sur l'exploitation de Christian Moser à Ponthaux. La manifestation était également ouverte aux collègues professionnels intéressés qui n'avaient pas encore cultivé de betteraves sucrières. Des représentants de Sucre Suisse SA, du Centre betteravier suisse et du Service phytosanitaire cantonal étaient présents et ont informé les participants par des exposés techniques sur les parcelles de betteraves. La manifestation s'est terminée par des discussions et un moment de convivialité autour de saucisses et de bière.

Depuis deux ans, le fonds de soutien pour la betterave a été mis en place. Le fonds est financé à parts égales par le canton et les planteurs de betteraves et s'élève à 4.- par tonne de betteraves produites. Les montants sont versés aux planteurs fin décembre sous forme de contribution à la surface par hectare de betteraves. L'objectif du fonds est de soutenir les planteurs de betteraves du canton et de maintenir leur volonté de cultiver jusqu'à ce que des variétés plus tolérantes soient disponibles. En 2021, les betteraviers du canton ont produit 68'940 tonnes de betteraves sur 1'122 hectares avec un rendement moyen de 61,4 tonnes par hectare. Le fonds a versé un montant de 491,50 CHF par hectare, ce qui a généré un excédent de 245,75 CHF par hectare pour un rendement moyen de 64 tonnes par hectare. La part du canton s'est élevée à 275 758 CHF.

En 2022, la récolte a été estimée à 84 tonnes par hectare, ce qui a servi de base pour déterminer le montant du fonds. La quantité de betteraves cultivées dans le canton de Fribourg s'est élevée à 92'300 tonnes sur 1'098 hectares. Le montant distribué s'élevait à 738'411 CHF, soit 672 CHF par hectare. Cela représente un montant supplémentaire de 336 CHF par hectare pour un rendement moyen. La part cantonale pour l'année 2022 s'est élevée à 369'205 CHF, soit près de 100'000 CHF de plus que l'année précédente. Au total, les betteraviers ont reçu près de 650'000 CHF du canton de Fribourg en 2021/2022. La contribution versée solidairement par le canton et les producteurs de betteraves est un signe fort, même si elle ne couvre pas toutes les pertes de rendement dans les régions touchées par les maladies. Le fonds a été mis en place après quelques séances entre le canton et le comité et les contributions sont liées à aucune condition. Les producteurs n'ont pas à supporter de coûts supplémentaires ou de baisse de rendement. Cette contribution est un soutien à la production, car les usines ne peuvent subsister que si elles disposent de suffisamment de matières premières de qualité.

Des remerciements chaleureux sont adressés au conseiller d'Etat Didier Castella, à l'ancien chef du Service de l'agriculture, Pascal Krayenbuehl, et à l'actuelle cheffe de section, Nadine Degen. Des remerciements particuliers sont également adressés à David Stöckli, responsable des paiements directs, et à Peter Imhof de Sucre Suisse SA, qui coordonnent et gèrent ensemble les rendements, les surfaces, les contributions et les paiements.

#### **4. Comptes et bilan 2022**

Joël Etter prend la parole pour présenter les comptes.

Les vérificateurs des comptes présentent le rapport.

Les comptes annuels 2022 sont votés à main levée et approuvés.

Le caissier est remercié pour les comptes et la parole est donnée pour le budget 2023. Le budget est approuvé et le caissier et les vérificateurs des comptes sont remerciés pour leur travail.

#### **5. Elections statutaires de l'office de révision**

Le président continue avec l'élection de l'organe de révision. Jean-Luc Pochon quitte l'organe de révision. Il est remercié pour le travail effectué ces dernières années. Le comité propose M. Guillaume Perriard de Delley pour le remplacer. Comme il n'y a pas d'autre proposition, M. Pochon est élu par acclamation.

#### **6. Campagne 2019 (Aarberg)**

Adrian Bucher, collaborateur du service extérieur de Sucre Suisse SA, prend la parole, explique qu'il remplace Guido Stäger et Peter Imhof, absents, et commence à présenter la campagne 2022.

Il commence par une diapositive montrant qu'en 2022, les rendements les plus élevés depuis 2016 ont été mesurés, mais que depuis des années, on constate une tendance à la baisse de la teneur en sucre. Il a ensuite montré la différence de teneur en sucre entre les betteraves conventionnelles transformées par les deux usines. La différence de teneur en sucre est de 2 %.

Il mentionne que dans le canton de Fribourg, le rendement moyen était supérieur à 80 tonnes par hectare. La valeur moyenne du sucre est de 14,7.

La surface contractuelle peut être maintenue assez stable dans toute la Suisse depuis 2021, probablement aussi en 2023. Il faut toutefois mentionner que la part de betteraves sucrières IP-Suisse augmente quelque peu au détriment des betteraves conventionnelles.

Le choix des variétés pour 2023 se portera principalement sur les variétés Smart, BTS 4825, Arosa, Manja, Belamia ainsi que sur les variétés Escadia, Novalina et Xerus.

Le prix du sucre se situe à un niveau très élevé depuis fin 2022. Aussi bien sur le marché mondial que sur le marché européen.

#### **7. Informations Fédération suisse des betteraviers**

Josef Meyer salue les personnes présentes et commence à parler de la situation politique en ce qui concerne la production de betteraves sucrières. Il souligne qu'il peut mentionner avec plaisir que les conditions cadres politiques sont assurées jusqu'en 2026. Le Parlement a décidé de maintenir temporairement la contribution pour cultures particulières, le supplément pour les betteraves bio et IP ainsi que la protection à la frontière. Cela donne une sécurité de planification et garantit des conditions de marché équitables.

Le secteur de la betterave sucrière reste cependant confronté à des défis. L'initiative parlementaire 19.475 prévoit de réduire de 50% les risques liés aux produits phytosanitaires d'ici 2027 et de diminuer de 15% les pertes d'azote et de phosphore d'ici 2030. De plus, la production de betteraves BIO et IP est visée, le traitement en bande ou plante par plante, la promotion des engrais de ferme et des engrais verts ainsi que l'augmentation de l'efficacité des engrais minéraux sont au centre des préoccupations.

Il est également mentionné que les terres ouvertes sont sous pression. Avec les 3,5 % de surface de compensation sur les terres ouvertes, c'est surtout la culture de betteraves

## Association fribourgeoise des producteurs de betterave à sucre

sucrières qui est attaquée, car elle représente l'une des plus grandes parts de terres ouvertes en Suisse.

En ce qui concerne les tendances globales dans le domaine des produits phytosanitaires, deux tendances principales se dégagent. D'une part, la part des herbicides autorisés diminue régulièrement depuis des années et, en contrepartie, le nombre de produits phytosanitaires utilisés en bio augmente rapidement.

Enfin, il constate que malgré les défis agronomiques, comme le SBR et la jaunisse, la betterave sucrière est la plus intéressante financièrement par rapport à toutes les autres cultures.

Ensuite, Pierre-Alain Epars a expliqué qu'une réorganisation et une fusion entre l'Association des betteraviers de Suisse occidentale (ABSO) et l'Association des betteraviers de Suisse orientale (OVZ) sont prévues. Il a montré les défis en termes de prises de décisions et de votes. L'objectif est une absorption complète dans la Fédération suisse des betteraviers (FSB).

### **8. Informations du Centre betteravier suisse**

Le directeur Samuel Jenni annonce qu'il quitte son poste et qu'il travaillera à l'avenir comme conseiller et dans les essais techniques. Luzi Schneider, au CBS depuis 2018, prendra désormais la direction de l'entreprise. Il est également précisé qu'aucun changement n'est en vue pour les autres postes.

Les essais variétaux sont présentés, environ 2'300 microparcelles dans toute la Suisse, dont 1'600 en Suisse romande.

Concernant les expérimentations variétales SBR, des progrès peuvent être constatés chaque année. Il s'agit toutefois d'une tâche difficile, car de très nombreuses variétés sont testées et seules quelques-unes peuvent être sélectionnées. Un autre défi est la suppression des substances actives herbicides, ce qui favorise les Conviso-Smart.

Depuis 2019, 4 variétés Conviso-Smart, 2 variétés Cerco+ et 3 variétés tolérantes au SBR ont pu être sélectionnées. A l'horizon 2025, des variétés tolérantes à la jaunisse virale sont prévues, ainsi que des variétés Cerco+ dans le segment Conviso Smart.

Il faut toutefois mentionner clairement qu'il n'existe pas de variété miracle. Mais la sélection des variétés est pleine de ressources et peut relever de nombreux défis. De nombreuses personnes travaillent à trouver et à sélectionner des variétés adaptées.

Il faut noter qu'il existe actuellement de fortes incitations politiques pour la culture de betteraves sucrières avec peu ou pas de produits phytosanitaires. Mais le CBS est au service de tous les betteraviers et de toutes les stratégies, raison pour laquelle les différents réseaux sont remis en place. Comme par exemple avec les cantons et la HAFL pour la surveillance des pucerons et de la cercosporiose.

**9. Divers**

Martin Blaser annonce que la prochaine assemblée aura lieu le mercredi 7 février 2024 à St. Aubin.

Le président remercie le comité pour le travail accompli et la bonne collaboration ainsi que Fritz Glauser et Frédéric Ménétrety pour leur soutien et la mise à disposition des salles de séance et de l'infrastructure.

Il remercie l'assemblée et souhaite à tous un bon départ pour la nouvelle saison.

Le secrétaire

Joël ETTER